Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-212902597-20251209-2025_76B-DE

Ville de SAINT POL DE LÉON
KASTELL PAOL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de son exécution ou sur la plateforme dématérialisée Telerecours Citoyens www.telerecours.fr

Conseillers en exercice : 29
Conseillers présents : 22
Conseillers représentés : 6
Conseillers votants : 28
Quorum : 15

Acte n°2025-076
Nomenclature : 5-2

Rapporteur :
Monsieur le Maire

Votes exprimés :
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 4
Ne vote(nt) pas : 0

VILLE DE SAINT POL DE LEON
CONSEIL MUNICIPAL
DELIBERATION

- - - - -

SEANCE DU 03 DECEMBRE 2025
Date de convocation : 26 novembre 2025

Etaient présents : Stéphane CLOAREC, Hervé JEZEQUEL, Carole AUTRET, François MOAL, Nathalie QUEMENER, Jean-Marc CUEFF, Anne-Sophie KERBRAT, Marc CONSTANTIN, Katiba ABIVEN, Erwan CREIGNOU, Anne DANIELOU, Olivier FERON, Véronique KERLEO, Marie L'AOT, Jean-Louis KICHENIN, Jonathan LE BIHAN, Christine MOAL, Bernard PERRAUT, Solange PHILIP, Marie-Paule SEGUIN, Jean-Luc BONIS, Sophie ELUSSE

Procurations / ***Mandataires*** :
Bruno CORILLION a donné procuration à Jean-Marc CUEFF,
Vincent GUIVARC'H a donné procuration à Nathalie QUEMENER,
Olivier PERON a donné procuration à Carole AUTRET,
Julien JEZEQUEL a donné procuration à Stéphane CLOAREC,
Adèle GUIVARCH a donné procuration à Jean-Luc BONIS,
Christophe LE GALL a donné procuration à Sophie ELUSSE.

Absents :
Matthieu L'HERROU

Secrétaire de séance : Jonathan LE BIHAN

Objet : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER OCTOBRE 2025

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 1er octobre 2025 a été adressé à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, adopte cette délibération par 24 pour et 4 abstentions
(S'étant abstenu 4 : Jean-Luc BONIS, Sophie ELUSSE, Adèle GUIVARCH, Christophe LE GALL).

Jonathan LE BIHAN
Conseiller Municipal,
Secrétaire de Séance

Stéphane CLOAREC,
Maire

MAIRIE DE ST-POL DE LEON
29 FINISTÈRE